

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 JUIN 2011

Présents : MM. BERNOS, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, URRUSTOY, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, SARASOLA, VALIANI, Mme FABRE, LAMPLE, SOUMET, LEPRETRE, CARSUZAA, GOUINEAU, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, Mme QUEHEILLE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme SALTHUN-LASSALLE, GINIEIS, MAILLET, Mme REGUEIRO, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, Mme MIRANDE, Mme SEGAUD.

<u>Pouvoirs</u> :	Anne-Marie BARRERE	à	André BERNOS
	Jean-Claude ELICHIRY	à	Gérard URRUSTOY
	Jean BEDECARRAX	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Marie ECHEPARE	à	Henri GIMENEZ
	Jean-Pierre DOMECCQ	à	Bernard UTHURRY
	Philippe GARROTE	à	Marie-Lyse GASTON
	Anne BARBET	à	Patrick MAILLET
	Dolores CABELLO	à	Jean-Michel BRUGIDOU

<u>Suppléants</u> :	René PETUYA	suppléant de	France JAUBERT-BATAILLE
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
	Georgette SALHI	suppléante de	Véronique PEBEYRE

Excusés : Jean CASABONNE, Gérard FRECHOU, Jean-Michel BELLOT, Louis REY, Michel LAURONCE, Yves TOURAINE, Eliane YTHIER, Robert BAREILLE, Nicolas MALEIG, Fabien REICHERT, Gilles BITAILLOU, Jean-Pierre TERUEL.

RAPPORT N°16

INFORMATION MARCHES PUBLICS

M. GAILLAT expose :

Entretien du Plan Local de Randonnées

Marché confié à l'entreprise d'insertion ESTIVADE (suivant art 14, 15 et 30 du CMP)
Montant : 9 164.28 €

Plaquette Spectacle Vivant

Délibération : 10.02.2011

Avis d'appel public à la concurrence du 20.01.2011 paru dans les Petites Affiches le 01.02.2011

Proposition retenue : Carine DOUHAIT /Imprimerie CHARONT d'OLORON
Montant : 9 375.00 €

Ligne de Trésorerie

Attributaire : Caisse d'Épargne

Montant : 2 000 000 €

Durée : 12 mois

Pas de minimum de tirage

Pas de minimum de remboursement

Périodicité de remboursement : au jour le jour

Commission d'engagement ou de réservation : 1 000 €

Taux d'intérêt : EURIBOR 1 semaine + 0.90 %

Frais liés aux mouvements : commission de non utilisation : 0.15 % de la différence entre le montant de la LTI et l'encours.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **PREND** acte du présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 30 juin 2011

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT